

# CGT infos

Mensuel édité par les syndiqués CGT de Lille Métropole Communauté Urbaine  
Octobre 2009

CGT  
LMCU

no 85

*L'humanité n'existe pas encore ou elle existe à peine.*

*Jean Jaurès*

EDITO

## Combatifs avec et pour vous



*La votation citoyenne contre la privatisation de la poste organisée par la CGT communautaire a donné ces résultats :  
pour la privatisation : 6  
contre la privatisation : 268*

**H**eur d'information syndicale dans les services, rencontre avec la Présidente le 10 septembre, réunions avec la DGS sur l'organigramme, consultation des collègues sur le CAS, journée d'action pour défendre la Poste, journée d'action le 7 octobre, et enfin le vendredi 9 octobre près de 100 syndiqués de LMCU participent à l'assemblée de leur organisation. Vous constatez que la CGT est active sur tous les fronts, avec vous et pour vous. C'est ainsi que nous concevons le syndicalisme à la Communauté Urbaine de Lille.

Lors de nos discussions avec Martine Aubry, nous avons rappelé votre attachement au service public, l'histoire spécifique de LMCU sur la création du statut et l'importance de le préserver.

Certaines de nos revendications ont été entendues.

**L'emploi communautaire:** que les choses soient claires, les collègues en Besoins Occasionnels (BO) seront recrutés, "sauf ceux rencontrant des difficultés avérées". Le remplacement des départs en retraite se fera par le recrutement annuel de 100 collègues, et ce afin de travailler à effectif constant.

**Régimes indemnitaires :** la discussion doit s'engager sur la résorption des écarts entre filières.

**L'organigramme :** des réunions thématiques sont organisées entre les organisations syndicales et la Directrice Générale des Services. Des avancées sont d'ores et déjà actées : maintien d'une entité DRH, prise en compte du développement durable dans l'organisation communautaire.

**L'initiative de "Votation citoyenne"** pour la défense du service public postal a rencontré un franc succès : près de 300 d'entre vous ont voté, mieux ce fut un moment de réels échanges sur l'engagement citoyen et sa force contre la politique libérale de casse des services publics, ces liens sociaux indispensables.

**L'assemblée générale du syndicat CGT :** Elle a permis l'expression des attentes des syndiqués, leurs analyses sur les sujets communautaires. Des points importants ont été abordés comme les mutations du rapport au travail, la réforme Balladur, les finances, le budget 2010, la Taxe Professionnelle, la péréquation tarifaire, bref du syndicalisme de proximité à l'écoute de tous !

Ne laissons pas le monde des affaires s'occuper des affaires du monde, agissons ensemble, plus nombreux, plus forts.

**Stéphane Dumez,**  
Secrétaire général  
CGT LMCU

## Séminaire des cadres

## Une feuille de dérouté pour les directions

Le séminaire des cadres du 22 septembre dernier pour aussi lourd qu'il fût n'a pour le moins pas tout à fait apporté les réponses que se posaient légitimement les cadres de LMCU ! et la "feuille de route", selon la DGS, sur le programme politique n'a pas levé les doutes sur l'efficacité de la méthode employée, au moins à ce stade de la restructuration des services communautaires.

Quelques-uns ont en effet découvert à cette occasion que leur poste était mis en mouvement, sans pour autant que les intéressés n'aient été jusqu'alors consultés sur les modifications structurelles envisagées.

Le mouvement étant parfois synonyme de suppression pure et simple de postes, n'est-ce pas la preuve que toutes les mobilités sont loin d'être volontaires, voire dans certains cas directement imposées.

Comment parler alors de vraie concertation ? Il ne suffit pas d'aligner une série de réunions pour véritablement concerter

mais bien de se soucier, en amont, du sens du projet, de la pertinence de la démarche et de mesurer les effets, pour les personnels des changements qui en découleront.

### Les ateliers au service d'un chantier

L'après midi de ce séminaire était consacrée aux différents ateliers dont les thèmes prédéfinis ne laissaient que peu de place à l'improvisation et coupaient cours à toute volonté d'engager une réflexion sur les conséquences de cette réorganisation mais aussi et surtout sur la méthode de mise en place du changement pour tous quelque soit le niveau hiérarchique où on se situe.

Manquât-il de cadres téméraires pour bouleverser l'ordre du jour établi et poser les questions sur leur devenir au sein de LMCU, ou plus simplement, la messe était-elle dite dès avant l'ouverture de ce séminaire sans que ne puisse se glisser une voix discordante dans le déroulement orchestré d'une rencontre sans enjeux ? La feuille de route laisse un sentiment de dérouté.

### Cadeaux !

## Expo vente CGT

**Les 19 et 20 novembre**  
**Salle du Patio**  
**de 11 h à 15 h**

Bijoux, maroquinerie, foulards, cadeaux en tous genres... tous les ans la CGT vous propose son expo-vente, une belle occasion d'acheter vos cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

*Fin de l'expo le 20 novembre à 14h.*

### Erratum

Une modification de dernière minute nous a amené à changer le tableau de la dernière page de notre "Spécial CAS n° 1" distribué début octobre. Cela rendait le texte inadapté au tableau publié. Il fallait donc lire sous le titre "Prévision de l'inflation" :

"Le tableau ci-dessous montre qu'en considération de l'inflation et si, comme le préconise le Vice-Président, nous maintenons ce mode de calcul pour l'établissement de la subvention au CAS, une baisse de celle-ci serait automatique. Une reprise des discussions sur ce calcul est donc incontournable sauf à accepter l'idée d'une diminution de l'action sociale à LMCU."

CAS

## Mobilisation générale !

Le renouvellement du CAS est aussi le sujet du moment qui ne doit pas être éclipsé par le remue-ménage actuel provoqué par la refonte de l'organigramme. Notre organisation syndicale s'est exprimée publiquement dans un numéro "Spécial CAS" sur nos projets pour donner un nouvel élan à l'action sociale à LMCU.

Nous avons la volonté d'initier des actions nouvelles qui concerneront un très grand nombre d'agents de notre collectivité. Un exemple parmi d'autres possibles : le prêt de matériel, décrit dans notre publication récemment distribuée et qui aurait le mérite de pouvoir être mis en œuvre rapidement. Pour ce faire l'utilisation intelligente du reliquat de crédit 2009 qu'il serait souhaitable, par prudence, d'utiliser rapidement doit permettre très rapidement la mise en œuvre de ce nouveau service au personnel.

**Pragmatisme , réalisme et rapidité dans la mise en œuvre des changements**

Face aux bouleversements dans l'organisation des services qui se profilent et malgré le travail que cela implique pour les organisations syndicales de LMCU , nous ne pouvons laisser dans l'ombre le fonctionnement du CAS ainsi que l'échéance de décembre qui va amener un renouvel-

lement du Conseil d'Administration de cet organisme social indispensable.

Sans précipitation mais avec détermination nous continuons notre travail et avançons au Conseil d'Administration avec les collègues du CAS.

Par ces temps troubles, il faut contribuer à recréer du lien social, favoriser l'émergence - par l'apport d'activités nouvelles en phase avec l'évolution des temps - de valeurs de solidarité et de confort à coté de notre vie professionnelle.

**Le CAS c'est l'affaire de tous**

Merci aux nombreux agents qui ont répondu à notre sollicitation dans le numéro spécial CAS et qui, par leurs suggestions ou leurs questions, nourrissent notre réflexion sur ce que doit être le développement d'une action sociale au service des agents dans la diversité et la pluralité des approches de chacun.

Croyez-bien que toutes ces propositions seront étudiées attentivement en vue de les intégrer au projet global défendu par notre organisation syndicale.

Le 8 décembre prochain il faut participer à l'élection du nouveau Conseil d'Administration pour amplifier, améliorer et diversifier l'offre actuelle.

La CGT est toujours à votre écoute.

### Privatiser la poste c'est non !

Deux millions de Français se sont exprimés sur le projet de loi concernant la privatisation de la poste en participant à la "votation citoyenne" proposée par un collectif regroupant des syndicats, des associations et des formations politiques.

A la Communauté urbaine de Lille, comme le montre notre photo, les agents ont bien participé à cette consultation avec **268 voix contre la privatisation et 6 pour**. Depuis le temps qu'on vous dit que les Français apprécient leurs services publics !



### Une journée pour le travail décent

Deux cent cinquante personnes se sont donné rendez-vous sur la Grand Place de Lille le mercredi 7 octobre à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la CGT.

Ce rassemblement était organisé dans le cadre de la deuxième journée internationale pour un travail décent avec l'appui de la Confédération Internationale des Syndicats dont font partie six organisations syndicales.



## Hygiène et sécurité à l'Unité Territoriale de Marcq / La Bassée

Lors de la diffusion de notre journal CGT Infos à l'Unité territoriale de Marcq / La Bassée le jeudi 17 septembre dernier, Pascale Muechbled et Daniel Duthilleul ont été amenés à constater que des travaux de ventilation

étaient en cours dans les locaux sans qu'aucune protection pour les agents ne soit mise en place (laine de verre apparente voire pendant des plafonds, câbles électriques visibles...).

Ces deux collègues ont pris les mesures d'urgence qui s'imposaient auprès de la DRH et des élus au CHS. Une équipe de la gestion technique des bâtiments s'est rendue sur place pour régulariser la situation.

Si, comme nous, vous êtes amené à constater des problèmes relatifs à l'hygiène ou à la sécurité, vous pouvez les notifier dans le cahier du CHS et contacter les élus du CHS dont la liste figure dans cette page.

### Vos élus au CHS

**Régis Vandebossche (poste 3954)**  
UTRVA

**Christian Bail (poste 6301)**  
Traitement des eaux usées

**Patricia Rever**  
Entretien des locaux  
Hôtel de communauté

**Vincent Isabel**  
Musée d'Art Moderne

**Mouloud Boudersa (poste 3325)**  
UTML

**Etienne Rullier (poste 2732)**  
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage  
Maîtrise d'Oeuvre

### Cahier du CHS

Dans l'ensemble des secrétariats de chaque service communautaire, existe un cahier du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

Ce cahier, dont les pages sont obligatoirement numérotées, doit être présenté à tous les agents qui en font la demande afin d'y noter tout manquement aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

### Vos élus au CHS



**Régis  
Vandebossche**



**Christian  
Bail**



**Patricia  
Rever**



**Vincent  
Isabel**



**Mouloud  
Boudersa**



**Etienne  
Rullier**

## Déroulement de carrière

# Pour une revalorisation générale

Le gouvernement revisite l'ensemble des catégories de fonctionnaires (A, B, C) dans sa logique drastique de diminution de la dette publique en réduisant le nombre de fonctionnaires et en faisant le choix d'un non-remplacement d'un sur deux pour les départs en retraite dans la Fonction Publique d'Etat. Cela a pour conséquence l'affaiblissement de pans entiers de service public de proximité alors que les élus de terrain (région et département) réclament plus de vie publique au plus près des usagers. Allez comprendre !

### Catégorie C :

L'accord Jacob n'a rien résolu sur le fonctionnement et le déroulement de carrière des personnels d'exécution (adjoints et agents). Pour les personnels de la fonction publique, quelques points d'indice sur une grille déjà très basse (SMIC tout juste compensé) n'ont rien revalorisé en termes de pouvoir d'achat. Le métier d'agent de maîtrise a évolué et nécessite une reconnaissance de leur qualification en les faisant accéder à la catégorie B.

### Catégorie B :

Tout est en chantier, le gouvernement dit qu'il n'y a rien à négocier alors pourquoi parler de rénovation du dialogue social dans la fonction publique ? La refonte des grilles par saupoudrage de points d'indice ne réglera rien, **la durée totale de carrière va s'allonger d'au moins 8 ans.**

24 années pour arriver au 13<sup>ème</sup> échelon sur le premier niveau, c'est cela la réalité ! Si les durées sont égales sur le 2<sup>ème</sup> niveau (soit 4 ans par échelon), **il faudra 34 années de service pour atteindre le sommet de grade.** Quelle promotion pour un agent rentré jeune dans la fonction publique, celle-là même qui devrait met-

tre en valeur ses agents et ses compétences ? Se pose aussi la problématique des diplômés qui arriveront dans la Fonction Publique. D'ailleurs, le Livre blanc de la fonction publique met bien en évidence que la carrière et la rémunération des agents pouvaient varier suivant le mérite.

### Le troisième niveau et son accès

Le projet de grille d'avril 2009 (Ufict Cgt) à l'échéance 2011 donne quelques pistes, mais qu'en ressortira-t-il lors de la sortie du décret ? Si dans un grade donné on pouvait faire ressortir un pyramidage par pourcentage d'avancement (à condition qu'il soit respecté) et arriver pour certains à la catégorie A... Les ratios promus-promouvables sont déjà des carcans qu'il va falloir déverrouiller rapidement si on veut améliorer le déroulement de carrière des agents en poste.

En ce qui concerne les 3 versants de la Fonction Publique, l'harmonisation de l'échelonnement indiciaire sera la règle, ce qui aujourd'hui n'est pas tout à fait le cas et sans revalorisation de la grille. Le projet de nouvelle grille n'améliorera rien en terme d'évolution entre le passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> niveau de grade : 443 à 445, soit DEUX points d'indice, quelle avancée ! Les disparités sont là et elles le resteront si nos propositions ne sont pas portées par l'ensemble des personnels qui eux-mêmes pourront justifier de leur pertinence et de leur utilité.

### Catégorie A

Après un semblant de réforme sur les catégories C et une mise en chantier sur la catégorie B, voilà la catégorie A en ligne de mire. Les cadres ne seront pas épargnés...

**D. D**

## Vos élus en CAP



Manoëlle  
Wartelle



Frédéric  
Mojescik



Jean Marc  
Lecourt



Brigitte  
Crombette



Jean-Louis  
Tronel



Fabienne  
Kowalski



Guillaume  
Dewulf



Patricia  
Rever

## Faut-il absolument être moderne ?

La question est posée à la suite des orientations prises de la réorganisation des services. Bien sûr, on ne peut s'extraitre d'une société qui évolue et dont il faut tirer le meilleur pour le service public, mais ayons aussi un regard critique sur les limites du système qui nous montre tous les jours ses effets dévastateurs.

### Une réforme souhaitée

Il est tout à fait légitime pour la Présidente Martine Aubry d'adapter l'organisation administrative au service de son projet politique. Pour autant, faut-il utiliser des méthodes telles que les agents communautaires voient leur vie au travail bouleversée brutalement et sans réelle concertation sinon qu'à posteriori ?

### 942 agents concernés

Qu'on en juge. La restructuration concernera de près ou de loin près de 950 agents. Tous ne seront pas touchés de la même manière par la mobilité mais un changement pour 40% des agents n'est pas neutre. Il convient donc d'examiner en détail, le processus qui doit amener les personnels concernés à gérer les bouleversements qui s'annoncent dans leur vie professionnelle.

### Pas de mobilité imposée : voir !

Evidemment, dans la plupart des cas, les agents auront le choix de demeurer sur le même poste en manifestant sans ambiguïté leur décision dans un questionnaire remis le 1<sup>er</sup> décembre (décision à prendre dans les 15 jours suivants). Mais qu'en est-il des agents qui ne souhaitent pas changer de poste et dont la restructuration du service d'affectation rend impossible le moindre choix en cas de disparition du service ?

### Le calendrier prévisionnel

Difficile de résumer les phases de la mobilité tant les étapes s'interpénètrent (les dates sont pourtant définies) et sont dépendantes les unes des autres. Les dates importantes à retenir sont :

>Avis du Comité technique paritaire (CTP) : 17 novembre

>Validation de l'organigramme par la Présidente : 20 novembre

>Lancement de la mobilité : 23 novembre

Les choses se compliquent ensuite puisqu'il y aura un deuxième mouvement entre le 6 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2010. Il est prévu, tout au long de ce processus, un accompagnement de la DRH. Ceci nous met toutefois en alerte. Nous demandons donc à Madame la Directrice générale des services de nous recevoir afin d'en redéfinir les modalités.

Une communication de notre syndicat se fera dès après cet entretien indispensable.

## Une heure d'information riche et fructueuse



Le 22 septembre la CGT a organisé une Heure mensuelle d'information afin de recueillir l'avis de nos syndiqués sur les revendications actuelles et sur la situation préoccupante au plan national avec notamment les attaques diverses sur les services publics et le statut.

Comme on pouvait s'en douter, la discussion générale s'est très rapidement tournée vers LE SUJET du moment : la réforme de l'organigramme et ses conséquences dans les services communautaires mais aussi et surtout les bouleversements occasionnés pour les agents de LMCU.

### Bienvenue à Pierre Valescant

Arrivé le 1<sup>er</sup> janvier dernier à la Communauté urbaine, Pierre Valescant est affecté au Rayonnement de la Métropole. Longtemps responsable du syndicat CGT de la ville de Lille, et à ce titre jouissant d'une sérieuse expérience, Pierre nous apporte un avis technique et engagé sur le processus de réorganisation des services amorcé dans notre collectivité. Nul doute que cette expérience nous est précieuse, en ces temps de profondes réformes de l'organisation interne, devant bon nombre de cadres formés aux techniques du management. C'est pourquoi le syndicat a demandé à Pierre de suivre, avec les membres de la direction de la CGT, le processus de concertation dans le cadre des réunions organisées par et avec Mme Bonnet-Galzy, depuis maintenant six mois.

Stéphane Dumez

Retour sur l'Assemblée Générale de la CGT LMCU du 9 octobre

## Les syndiqués font la réussite du syndicat

*Une journée entière pour se poser et réfléchir ensemble au sens de l'action syndicale, donner son avis, tracer des perspectives dans un dialogue respectueux et constructif... voilà à quoi se sont employés près de cent adhérents de la CGT présents à l'Assemblée Générale de leur syndicat, dans la salle du Conseil de Communauté.*



**E**n regardant dans le rétroviseur, Stéphane Dumez, secrétaire général de la CGT LMCU, a voulu d'abord mesurer le chemin parcouru depuis le dernier congrès, en novembre 2008.

Avec 20 élus à l'issue des dernières élections professionnelles (au lieu de 6), la CGT a gagné une représentativité sans précédent que l'organisation syndicale veut amplifier au regard du travail accompli. Mais pour Stéphane Dumez, la réalité à Lille s'inscrit dans la réalité nationale "d'un système qui creuse les inégalités, accroît le chômage et la précarité, déstabilise les repères et les acquis sociaux" et qui impose, en contrepoint, que "la voix des salariés s'exprime et soit entendue"... dans la recherche de l'unité syndicale autant que possible. Plus localement et pour l'heure, les priorités de la CGT s'articulent autour des élections au CAS, le 8 décembre prochain, pour lesquelles "nous devons débattre, analyser et décider nos orientations et propositions", et bien sûr "la poursuite du travail d'explication auprès des collègues pour donner confiance dans leurs capacités à intervenir".

### **Pour les B.O, des engagements à respecter**

Est revenue très fortement dans les débats de cette Assemblée Générale, la question des personnes employées en Besoins Occasionnels (B.O) dont certaines ont reçu un courrier signifiant leur fin de mission au 31 décembre et invitées à se rapprocher du pôle Emploi. Un véritable tollé ! "Martine Aubry s'est engagée à ce qu'il n'y ait pas de retour à l'ANPE" indiquait Stéphane Dumez en précisant qu'en 2006/2007 la situation à LMCU était de -40 emplois et qu'en 2008 elle était de +9. En tout état de cause, la CGT, qui s'est toujours opposée au recours aux emplois précaires, réitère sa revendication : s'il y a



recours aux B.O ils doivent être pérennisés au bout de six mois dans l'entreprise.

### **RGPP, réforme des collectivités territoriales, organigramme, CAS...**

C'est ensuite Régis Vandenoosse qui s'est plongé dans le détail de la RGPP (révision générale des politiques publiques) "dont l'objectif est la réduction des dépenses publiques mais aussi la déstructuration des garanties statutaires visant à livrer au marché des pans entiers des missions de la fonction publique".

De son côté, Catherine Meyza, de l'Union Départementale CGT est venue expliquer la réforme des collectivités territoriales mettant en évidence la cohérence des politiques gouvernementales (RGPP, réforme des collectivités locales, loi de finances, privatisation de la Poste...).

Quant à l'organigramme, c'est Pierre Valescant qui s'est attaché à en détailler le processus en rappelant les avancées (la DRH reste une entité mais est rattachée aux Moyens généraux, et la prise en compte du Développement Durable), tout en pointant les inquiétudes (pas d'information dans les services sauf de rares exceptions, 40% du personnel touchés de près ou de loin par la restructuration, 52 agents dans la mobilité forcée, 3 mouvements de mobilité...).

Enfin, les élections au CAS ont fait le débat. La CGT ira à la rencontre des salariés d'ores et déjà sollicités pour faire remonter leurs propositions. Les nombreux retours du questionnaire diffusé récemment sont étudiés de près. "Nous avons l'habitude de partir des propositions des agents pour construire le CAS qu'il nous faut. Un CAS qui réintègre ses retraités et qui dispose de Nous voulons réintégrer les retraités et demandons des moyens supplémentaires".

LE BILLET DE LA RÉDAC

# Remplace-t-on le karcher par le Besson ?

Monsieur Besson, ministre de l'immigration a un nouveau trophée à afficher à son palmarès : le nettoyage de la "jungle" de Calais.

Manifestement, le but de cette opération était de "faire un coup de pub", de montrer aux membres du gouvernement que ce triste sire était capable de faire aussi bien, sinon mieux que son prédécesseur à ce poste ministériel Brice Hortefeux. Il s'agissait aussi d'enfoncer le clou de la communication de la nouvelle majorité municipale calaisienne, faisant ainsi d'une pierre deux coups.

Mais le ministre Besson, comme le Président Sarkozy, savent parfaitement, après le fiasco de Sangatte, que

ce n'est pas en rasant la "jungle" que l'on efface toute présence de migrants, majoritairement Afghans et non expulsables, du territoire. Pour preuve, dès le lendemain de l'expulsion hypermédiatisée, ils erraient déjà dans les environs de Calais.

Je ne sais pas pourquoi cette affaire me gratouille au delà du fait qu'humainement elle m'est intolérable. Et tout à coup, je repense au superbe dernier film de Robert Guédiguian inspiré de l'Affiche rouge, je repense à Manouchian et ses compagnons morts pour la France, celle des Droits de l'Homme, et je me dis que nous vivons une époque formidable, non ?

*Yves Estager*



HUMOUR...

HUMOUR

